

La Compagnie Animale - FORMATION EDUCATEUR CANIN

A- Le chien : du chiot jusqu'à l'âge adulte

1) Les grandes étapes

- Etapes de la myélinisation
- Apparition des sens
- Apprentissage de la mère
- La socialisation

2) La santé

L'alimentation

- Types
- Composition

Les pathologies

- La vaccination
- Les maladies graves
- Les précautions à prendre

3) Classements officiels

- Spécificités des différentes races
- La SCC
- Le LOF (Livre des Origines Français)
- Les Groupes

4) Concours / Obéissance

- TAN, CSAU
- RCI, RING/MONDIORING, CAMPAGNE
- Agility, Troupeaux

5) Les chiens dits dangereux

- Définition
- La réalité

Possession, Réglementation

- Permis de détention
- Evaluation comportementale / Formation des maîtres
- Evaluation des connaissances

B- Le métier d'éducateur

1) Analyse des éléments de la biographie du chien

2) Techniques d'apprentissage

- La communication
- Méthode traditionnelle
- Méthode douce / le renforcement positif
- Le Clicker - training

3) Le comportementalisme

L'éthologie

- Les attitudes intra / interspécifiques
- Les postures

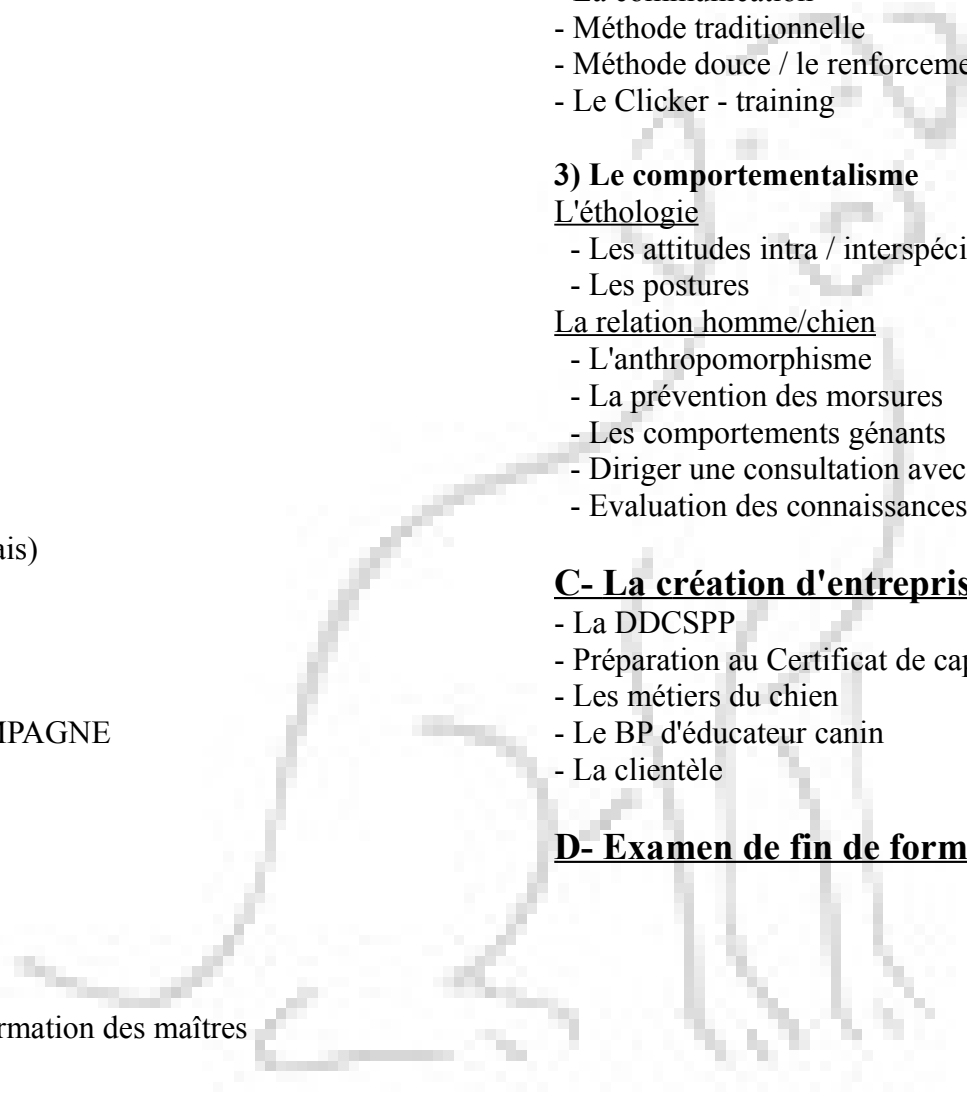
La relation homme/chien

- L'anthropomorphisme
- La prévention des morsures
- Les comportements gênants
- Diriger une consultation avec un client
- Evaluation des connaissances

C- La création d'entreprise

- La DDCSPP
- Préparation au Certificat de capacité
- Les métiers du chien
- Le BP d'éducateur canin
- La clientèle

D- Examen de fin de formation



La Compagnie Animale - FORMATION EDUCATEUR CANIN

La prochaine formation se déroulera à :
Manciet 32370 Lieu-dit Le Chinan
du 09 au 20 juillet 2012 et du 30 juillet au 10 aout 2012

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

être âgé au minimum de 18 ans, avoir un niveau scolaire équivalent à la 3ème.

Il est obligatoire de venir avec un chien pour suivre la formation. Le chien peut être celui de la famille, d'un proche ou d'un(e) ami(e), il devra être âgé au minimum de 6 mois.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Bulletin d'inscription à renvoyer accompagné d'un acompte de 150€.

Envoi par mes soins de la documentation et des formulaires à me renvoyer signés, accompagnés éventuellement du paiement de la formation.

MODALITES DE PAIEMENT :

30% du montant au plus tard le premier jour de la formation, le solde en 1, 3 ou 5 fois, par chèques (le dernier versement intervenant en fin de formation).

Le centre de formation est agréé par la DDTEFP et peut donc recevoir les stagiaires pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle.

